



PREFET DES ALPES-MARITIMES

Direction départementale des territoires et de la mer
des Alpes-Maritimes
Service aménagement – urbanisme - paysage
Pôle fiscalité – ADS – commerce - contrôle

Commission départementale d'aménagement commercial

Réunion du 10 octobre 2017 à 17 H
en salle Erignac (10ème étage) de la tour Jean Moulin
préfecture – CADAM
147, Bd du Mercantour – 06286 Nice cedex

◆
Ordre du jour

17h00 : Demande de permis de construire n° 06088 17 S 0200 valant autorisation d'exploitation commerciale pour la création de neuf cellules commerciales d'une surface de vente de 2 552 m² au sein de l'hôtel B4 Park à Nice

Pétitionnaire : société par actions simplifiée (SAS) City Mall Management France, dont le siège social est à Paris (75002) 1, rue Favart, représentée par la société Géoconsulting SPRL, dont le siège social est à Spiennes (Belgique), 3A, rue du 4 août.

Type de demande : demande de permis de construire valant autorisation d'exploitation commerciale.

Objet du projet : création de neuf cellules commerciales d'une surface de vente totale de 2 552 m² au sein de l'hôtel B4 Park à Nice.

◆
Conformément aux dispositions prévues à l'article R 752-13 du code de commerce, cette information est publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Le Secrétaire Général

Frédéric MAC KAIN